



**N°13**  
**06/07/2021**



#### Animatrice filière

Karine BARRIERE  
**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**  
k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :  
Marion POMPIER  
**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**  
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :  
Karine BARRIERE  
**Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine,**  
avec l'appui de Virginie VIGUES  
**Chambre d'agriculture  
du Tarn**

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Limousin N°13  
du 06/07/2021 »*



## Edition Limousin

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Mildiou

- Progression des symptômes sur jeunes feuilles - Risque de contamination fort.

### Oïdium

- Les conditions sont favorables à l'oïdium mais pas d'évolution des symptômes.

### Black Rot

- Symptômes présents sur feuilles en tous secteurs – pas de progression.

### Botrytis

- 1<sup>er</sup> symptômes sur baies observés – soyez vigilant.

### Flavescence dorée

**T1 du 24 juin au 1er juillet**

T2 AB : T1 + 8 à 10 jours

T2 CONVENTIONNEL : T1 + 14 jours

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de producteurs, complétées par des données «tour de plaine».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Limousin.

Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...). Contactez votre animatrice.

# Météo

- Les faits marquants des derniers jours**

Les cumuls de la semaine sont homogènes sur la Corrèze et la Haute-Vienne avec une trentaine de mm enregistrés.

- Pour les prochains jours**

		Mer 7	Jeu 8	Ven 9	Sam 10	Dim 11	Lun 12	Mar 13
19	Températures	13-24	13-22	12-25	11-31	15-27	15-25	13-26
	Tendances							
87	Températures	11-20	11-20	11-23	11-27	14-25	14-23	13-25
	Tendances							

## Stades phénologiques

La vigne pousse activement. Les stades sont entre « grains de pois » et « début fermeture de la grappe » pour les parcelles les plus avancées.

De la coulure et du millerandage sont constatés.

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	<i>Fin floraison – grains de plomb</i>	/
Gamay		/
Chardonnay	/	<i>Début fermeture de grappe</i>
Chenin	/	<i>Début fermeture de grappe</i>
Sauv. blanc	/	<i>Début fermeture de grappe</i>
Merlot	/	<i>Grains de pois – début fermeture de grappe</i>
Cabernet franc	/	<i>Grains de pois – début fermeture de grappe</i>
Cabernet sauv.	/	<i>Grains de pois</i>



**Merlot (Allasac)**

/

**Chenin (Allasac)**



## • Situation au vignoble

Des nouvelles tâches sont observées sur l'ensemble des secteurs et plus particulièrement sur les jeunes feuilles.

## • Modélisation (Potentiel Système IFV)

### Situation au 5 juillet :

La pression exercée par le mildiou est, à ce jour, toujours en hausse et reste forte sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques sont modélisées les 28-29 juin et les 3-4 juillet sur les secteurs de Branceilles et Verneuil. Ces contaminations ont pu être de forte intensité.

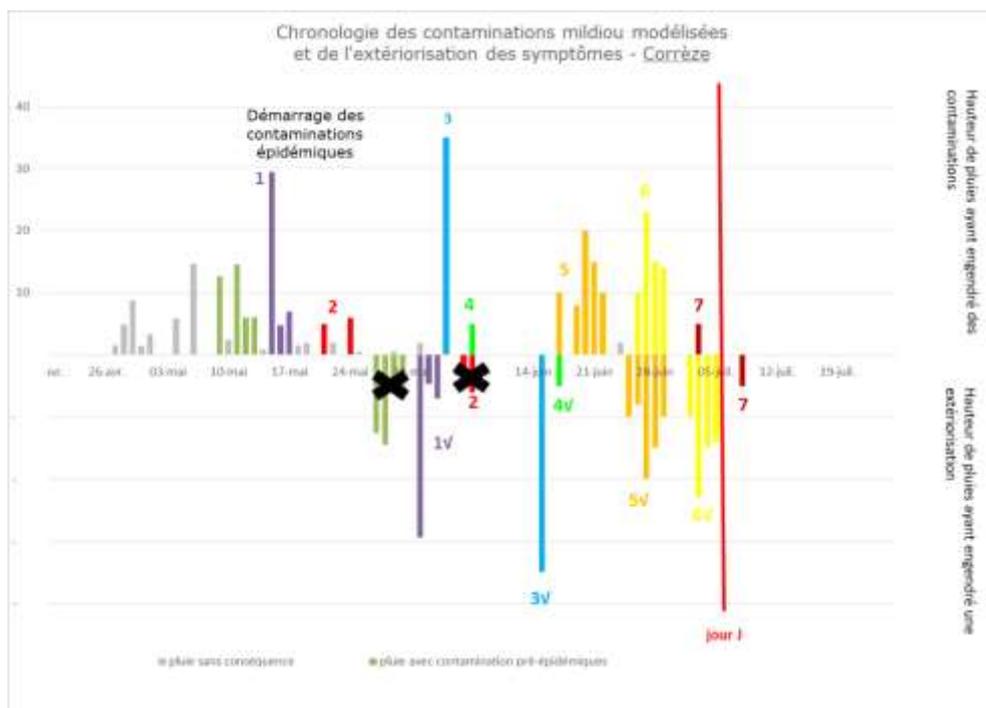
Les tâches issues des contaminations épidémiques du 26-27-28-29 juin devraient être visibles et poursuivre leur sortie.

### Simulation du 6 au 16 juillet :

A ce jour, la semaine s'annonce plus calme mais avec quelques gouttes attendues en début de semaine. Cela devrait permettre néanmoins à la pression exercée par le mildiou de maintenir sa hausse et de rester forte sur toute la zone.

Des contaminations épidémiques sont toujours modélisées sur les secteurs de Branceilles et Verneuil dès 3 mm et à chaque pluie. Ces contaminations pourraient être de forte intensité.

Les tâches issues des contaminations épidémiques des 3-4 juillet devraient commencer à être visibles autour du 8 juillet.



**Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Corrèze et son impact en termes de contaminations Mildiou.**

**Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes**

### Évaluation du risque :

Les sorties progressent et correspondent à la contamination des pluies survenues fin juin (contamination n°6).

Les contaminations survenues le 3 juillet sont aussi en cours d'incubation. Surveillez vos parcelles.

Des contaminations sont possibles dès 3 mm, restez très vigilants.

L'humidité ambiante et la densité de végétation sont de plus des facteurs favorisant cette pression.

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

### • Situation au vignoble

Pas d'évolution des symptômes cette semaine.

#### Évaluation du risque

La période de sensibilité en cours et les conditions climatiques sont favorables tout comme la présence d'humidité matinale et la densité du feuillage.

**Sur parcelle saine**, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

**Sur parcelle avec symptômes**, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

B

**Techniques alternatives.** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

**Mesures prophylactiques :** favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

## Black rot (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Symptômes visibles sur feuille mais sans évolution par rapport à la semaine dernière. L'intensité reste faible.

#### Évaluation du risque :

Les pluies de fin juin - début juillet ont pu engendrer des contaminations. Surveillez vos parcelles et plus particulièrement les grappes.

La sensibilité des baies reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe.



## Botrytis (*Botrytis cinerea*)

### • Situation dans les parcelles

1 baie botrytisée constatée sur Chardonnay à Allasac.

#### Évaluation du risque :

Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

*La pluie abondante de juin et le maintien de l'humidité sont des facteurs favorables au développement du Botrytis, notamment sur les parcelles sensibles ou gelées.*

La fermeture de grappe est en approche ou débute sur certaines parcelles : la gestion du risque doit être envisagée avant que les grappes ne soient complètement fermées.



L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

## Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

Pour connaître les communes à 2 ou 3 traitements, se reporter au flash flavescence dorée 2021 édité par la DRAAF et la FREDON N-A.

- **Situation dans les parcelles**

Observation de larves sur le secteur de Brivezac, soyez vigilant.

### Évaluation du risque :

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF : **T1 du 24 juin au 01 juillet.**

*Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais aussi temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.*

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T3 afin d'en augmenter l'efficacité.

## Autres observations

La faune auxiliaire est toujours présente. Cette semaine, observation d'œufs de chrysope et d'adultes.

Quelques larves de cicadelles vertes sont observées cette semaine mais très largement inférieures au seuil de risque.



Larves de cicadelle verte –  
Vinovalie

### **Prochain BSV, le 13 juillet**

#### **Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :**

Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*